CONSEIL COMMUNAL MARDI 21 MAI 2019

Présents: M. Jean Luc Boch, maire

MM. René Allamand, Patrice Merel, Gérard Montillet, Mme Christiane Charrière, adjoints

Mmes Fabienne Astier, Patricia Bérard, Evelyne Faggianelli, Myriam Montmayeur, Marion Lizeroux, MM.

Pierre Ougier, Joël Ougier Simonin, conseillers municipaux

Excusés : Mmes Séverine Brun, Corine Michelas, M. Stéfan Koumanov Absents : MM. Laurent Astier, Richard Broche et Raphaël Ougier

1. PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DU **03** JUIN ET DESIGNATION DES RAPPORTEURS

Monsieur le maire présente le projet d'ordre du jour et désigne les rapporteurs. Le point concernant l'Office National des Forêts donnera lieu à débat.

2. POINT SUR LES TRAVAUX

Monsieur Gérard Montillet fait un point sur la reprise des travaux.

Centre de forme : Il informe le conseil communal que les travaux du centre de forme ont débuté 13 jours en retard et fait donc part de ses inquiétudes concernant la tenue des délais, notamment pour l'exploitation de l'été prochain.

Place Perrière : Concernant la pose des pavés et des travaux place perrière, les travaux avancent bien. Parking 1800 : une barrière a été installée pour éviter que les entreprises aillent déposer leurs remblais. Conduites d'eau des Mairiers et de Cavard seront réalisés cette année.

Une grosse campagne d'enrobés a été réalisée. Monsieur le maire indique qu'il s'est rendu à Belle Plagne pour trouver un accord avec le TDL et le Carlina, afin que les enrobés soient faits avant l'hiver prochain. Madame Marion Lizeroux fait un point concernant les travaux du skate park qui avancent bien, les entreprises travaillent très proprement. Monsieur Gérard Montillet informe le conseil qu'il est nécessaire de faire un mur de soutènement, mais qu'actuellement les entreprises n'ont pas le temps. Une réunion de chantier est prévue le 22 mai et ce point sera donc traité.

Monsieur René Allamand informe le conseil communal que le pump track a subit des dégradations, et qu'il doit donc être repris (enrobés). Monsieur Gérard Montillet se rendra sur place pour vérifier l'étendue et l'origine de ces dégradations.

3. TOURNAGE D'UNE EMISSION

Monsieur le maire informe le conseil communal qu'une émission de télévision sera tournée cet automne (Top Gear) à La Plagne.

4. DEMANDE DE RALENTISSEURS

Monsieur le maire fait part d'une demande d'une famille du lotissement qui souhaite l'installation de ralentisseurs, alors même qu'elle n'est pas encore installée dans son habitation.

Le conseil communal rappelle qu'une réunion avait été organisée concernant la sécurité, et qui reprenait les points de vigilance par secteur.

5. SYNDICAT DES EAUX DE JARDIN

Monsieur le maire rappelle qu'un réservoir a été mis en place et que certains points d'accès de l'eau d'arrosage des jardins uniquement sont disponibles. Face à la demande des administrés de pouvoir accéder également à ces eaux de jardin, il est proposé de poursuivre cette démarche et de créer un syndicat pour la gestion de ces eaux de jardins, avec paiement d'une redevance forfaitaire par utilisateur.

Le conseil communal à l'unanimité confirme le souhait de poursuivre cette démarche de développer des eaux de jardin, et la création d'un syndicat.

6. POINT SUR LE BUREAU DE POSTE DE PLAGNE CENTRE

Madame Christiane Charrière fait un point concernant le bureau de poste de La Plagne et informe le conseil communal qu'il est important de travailler sur un nouveau projet car la Poste communique déjà sur son futur départ. Elle propose donc la création d'un copil afin de travailler sur un projet pour Plagne Centre (Eventuellement une agence postale), ainsi que d'un relais sur Plagne Bellecote ou Belle Plagne. S'inscrivent au copil : René Allamand, Fabienne Astier, Christiane Charrière et Patricia Bérard Cette réflexion sera menée conjointement avec la requalification des locaux actuels de La Poste à Plagne Centre

Madame Christiane Charrière confirme cependant que le bureau de poste ne sera pas fermé l'hiver prochain, contrairement à la communication faite par la Poste qui ne peut pas fermer le bureau sans l'accord préalable de la commune, et sans une solution de remplacement.

7. LIAISON TELEPORTEE

Monsieur le maire informe le conseil communal qu'une réunion de présentation est prévue le 22 mai afin de valider ou pas la faisabilité technique et financière de la liaison téléportée Vallée/station.

8. TELECABINE DU YETI

Monsieur le maire informe le conseil communal que la commission des sites a donné un avis défavorable à ce projet, en raison de l'impact trop important sur la cembraie. Le projet de télécabine et le démontage du Télébus ne seront donc pas réalisés.

Monsieur René Allamand informe le conseil communal que la SAP propose en accord avec le SIGP un projet de télécabine en remplacement du télésiège de la bergerie

Un télésiège serait installé à Pagne Centre au niveau de l'ancien bâtiment du service des pistes, afin de relier l'arrivée de l'actuel verdons.

Madame Marion Lizeroux souligne que l'accès à l'arrêt de bus devant la salle hors sac est problématique (rampe sous la bergerie).

9. PISCINE DE BELLECOTE

Monsieur Joël Ougier Simonin demande à monsieur René Allamand où en est le dossier juridique de Bellecote en matière de recouvrement des recettes que Récréa devait récupérer auprès des copropriétés de Bellecote. Monsieur René Allamand informe le conseil communal de la poursuite des procédures avec l'avocat du SIGP. Monsieur Joël Ougier Simonin rappelle que la commune au final finance ce déficit et qu'il est donc essentiel de mener de front les deux procédures (commune et SIGP).